



L'analyse de la pratique professionnelle permet le développement d'une posture réflexive sur sa manière de travailler en lien avec soi, les autres et l'environnement.

CONTACT

c.charras@stdialectica.fr

☎ 06.49.61.98.34

www.stdialectica.fr

**1 place Anatole France
42000 Saint Etienne**



ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'analyse de la pratique permet la reprise des situations professionnelles rencontrées et **favorise** :

- ◆ la prise de recul par rapport aux situations vécues difficilement,
- ◆ le partage avec les collègues et la confrontation des pratiques,
- ◆ la compréhension de mécanismes à l'œuvre,
- ◆ la réflexion et la co-construction de compréhension plus aidantes et de pistes d'action alternatives,
- ◆ l'identification des compétences, des capacités, des expertises du professionnel et/ou de l'équipe de professionnels.

L'APP est ainsi une démarche de **formation-action** car elle permet des apprentissages durablement intégrés et en adéquation avec les besoins des professionnels.

L'APP requiert des conditions de réalisation, postulats de base à l'atteinte des objectifs :

- ✓ Un espace d'accueil et de mise en mots du vécu professionnel sécurisé
- ✓ L'expression et l'accueil des différences de points de vue
- ✓ L'écoute et l'accueil des impacts et des vécus
- ✓ L'analyse des dynamiques et enjeux sous-jacents aux problématiques professionnelles
- ✓ La co-construction de compréhension plus aidantes et de pistes d'action alternatives,

Des apports théoriques ou expérientiels en rapport avec les situations travaillées peuvent être apportées par l'intervenante.

OBJECTIFS

Conditions de vente

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Les séances d'APP sont proposées en intra et sur site.

Le calendrier est programmé en amont de la formation.

Date de début et date de fin : nous contacter

Délai et modalité d'accès

Pour toute demande, merci de contacter Carole Charras

Prévois un délai d'1 mois à compter de la validation de la demande

Public et Pré-requis

L'APP s'adresse à des professionnels exerçant une activité à forte composante relationnelle (métiers du travail social, de l'aide à domicile, médical et paramédical, formation et accompagnement, management).

Les participants doivent partager un dénominateur commun (métiers, équipe pluridisciplinaire, niveau hiérarchique).

La participation peut être basée sur le volontariat ou sur un temps de travail obligatoire (à définir lors de l'analyse de la demande de formation).

Les prérequis sont validés en amont du début de l'action avec le commanditaire.

Coût et financement

Tarif horaire : 120 euros HT

Accessibilité

- * Développer une capacité réflexive sur des situations professionnelles réelles permettant de se positionner dans une situation de travail complexe
- * Mutualiser les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être de l'équipe.
- * Apprendre et développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité

PROGRAMME DE LA FORMATION

La première séance de travail est consacrée à la mise en place du cadre du déroulement des séances :

- ◆ Les attentes institutionnelles précédemment définies.
- ◆ Les objectifs généraux de « l'outil APP ».
- ◆ Les attentes des participants vis-à-vis de l'APP
- ◆ Les cinq règles de bon fonctionnement de cet « outil » :
 - a) La règle de la confidentialité
 - b) La règle de restitution
 - c) La règle de la bienveillance
 - d) La centration sur la pratique professionnelle
 - e) La règle de l'assiduité.

Le déroulement des autres séances se centre sur les situations professionnelles que les participants souhaitent explorer.

- ◆ Retour sur la situation précédente.
- ◆ Choix d'une situation pour la séance.
- ◆ Présentation détaillée mais synthétique par le professionnel de la situation choisie.
- ◆ Temps d'exploration et d'échanges autour de la situation.
- ◆ Temps d'exploration des changements apportés par les échanges et de leurs conséquences pratiques concrètes envisagées par le professionnel.

ORGANISATION ET DUREE

Une séance dure d'1h30 à 2 heures.

Les séances sont espacées de 4 à 8 semaines.

Un premier cycle de séances est programmé avec un bilan à la fin qui peut ouvrir sur un nouveau cycle de séances.

Nos locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous contacter afin de louer un local accessible PMR au besoin.

Réorientation possible vers des partenaires en fonction des situations de handicap.

Pour toutes demandes d'accompagnement, vous pouvez contacter notre référente handicap Carole Charras : c.charras@stdialectica.fr

Notre politique d'accessibilité est consultable à l'accueil de l'établissement ou sur demande.

METHODOLOGIE

L'intervenante veillera à faciliter la parole et la circulation pour une bonne dynamique de groupe.

Le processus pédagogique se déploie selon nos approches croisées en sociologie, psychologie sociale et systémie pour penser les situations complexes de travail.

La démarche systémique, par son approche d'ensemble, s'appuie sur les compétences et ressources des participants et les amène à porter un regard global sur les situations en prenant en compte le contexte dans lequel elles s'inscrivent.

SUIVI ET EVALUATION

La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action relève de la responsabilité des intervenantes

Une feuille de présence est émarginée à chaque séance et remise à l'entreprise.

Toute action est organisée en amont.

Un temps d'évaluation est organisé à la dernière séance (compétences acquises, reconduite des groupes, etc.) La synthèse de cette évaluation est partagée (à la dernière séance ou en aval) avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)

RESULTATS

Les stagiaires soulignent la capacité de l'intervenant à animer un groupe et à étayer la réflexion professionnelle par son approche et sa méthodologie.

Dialectica accompagne des équipes de professionnels de secteurs différents : médico-social, hospitalier, insertion, industrie. Dialectica accompagne des équipes d'encadrants et de direction.

Dialectica a accompagné plus de 35 équipes depuis 2018. En 2023, Dialectica a accompagné les équipes de 8 établissements des secteurs éducatif – médico-social – hospitalier – petite enfance – et insertion.